

CONSEIL MUNICIPAL du 12 décembre 2016

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, COLONNIER Richard, BULTEAU Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, DAHERON Wilfried, VRIGNAUD Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony, BELZ Laure Arrivée de Mélina GILBERT à 21 H 10 mn
Absents excusés	Jean-Yves FONTENY avec pouvoir à Anthony CARTEAU, Michel BRETAUD avec pouvoir à Francis GUERY
Secrétaire de séance	Bénédicte MICHENAUD
Date de convocation	7 décembre 2016
Compte-rendu du 7/11/2016	Approuvé à l'unanimité

Salle omnisports (participation aux dépenses de fonctionnement 2016)

92-2016

Après avoir pris connaissance du coût de fonctionnement 2016 pour la salle : 8 737.53 € pour St-André de laquelle il faut déduire les frais de personnel déjà payés sur le budget de la commune, le conseil décide de verser à la Communauté de Communes la somme de 4 622.80 € correspondant au solde des sommes dues.

Restaurant scolaire (bilan 2016 et prévisionnel 2017)

93-2016

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée à prendre en charge les frais du déménagement du restaurant scolaire vers la salle des mésanges le temps de la rénovation du bâtiment. Ces frais s'élèvent à 2 154.20 € et correspondent aux repas de bénévoles, aux frais supplémentaires de personnel et au gasoil du véhicule frigorifique.

Il rappelle également que depuis 2015, le Conseil a décidé de financer un maximum de 10 cts d'euro par repas tout en rappelant que la subvention versée à l'association, une fois le bilan connu, est ajustée au déficit réel compris entre 0 et 10 cts d'euro du repas.

La subvention ainsi calculée pour l'année scolaire 2015/2016, s'élève à la somme de 2 993.80 € (29 938 repas x 0.10 €) ce qui laisse apparaître un déficit supplémentaire de 2 410.63 €, déficit reporté au prévisionnel 2017.

Le prévisionnel de subvention calculée pour l'année scolaire 2016/2017 s'élève à la somme de 3 220 € (32 200 repas x 0.10 €) ce qui laisse apparaître un déficit prévisionnel 2016/2017 de 2 785.76 €.

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- de verser une subvention aux frais de fonctionnement du restaurant pour l'année 2015/2016 à hauteur 0.10 € à l'OGEC de Saint-André-Goule-d'Oie x 29 938 € = 2 993.80 €.
- de verser une subvention exceptionnelle de 2 154.50 € en remboursement des frais engagés lors du déménagement.
- d'inscrire au budget 2017 la somme maximum de 0.10 € par repas x 32 200 repas prévisionnels, soit 3 220 €.

Garderie périscolaire (bilan 2016 et prévisionnel 2017)

94-2016

Pour mémoire la collectivité a provisionné au budget 2016 la somme de 30 303 €. Une avance de 15 151.50 € a été faite à l'association après le vote du budget. Le bilan de fonctionnement 2016 laissant apparaître un excédent, le conseil décide de ne pas verser le solde de la subvention.

Pour le prévisionnel 2017, le conseil décide de provisionner la somme de 17 859 €, subvention prévisionnelle calculée en fonction des modalités de participation arrêtées par la délibération n° 83.016. Il approuve la convention à intervenir avec l'Association fixant les modalités de versement de cette subvention (50% après le vote du budget primitif 2017 et le solde au vu du compte de résultat 2017, après déduction de l'excédent constaté au bilan 2016).

Ecole Privée Pierre Monnereau (bilan 2015/2016, versement du solde 2016 et contrat d'association 2016/2017)

95-2016

Année scolaire 2015/2016 : En décembre 2015, au vu du prévisionnel présenté par l'OGEC, le Conseil avait fixé le contrat d'association à 600.34 € par élèves x 232 élèves ce qui portait le forfait annuel à 139 278.88 € versé chaque trimestre à hauteur de 34 819.72 €. Le dernier trimestre d'un montant de 34 819.72 € se verse au vu du bilan qui laisse apparaître un déficit supplémentaire de 424.90 €.

Année scolaire 2016/2017 : En novembre 2016, l'OGEC a présenté son prévisionnel pour l'année scolaire en cours. Il sollicite la Commune pour la somme de 152 476 € (139 476 € pour les dépenses courantes et 13 000 € pour la location des modulaires en attendant la fin du projet d'agrandissement de l'école).

Au vu de ces éléments, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de verser le solde du contrat d'association 2015/2016 d'un montant de 34 819.72 €.
- de fixer le contrat d'association de l'école privée « Pierre Monnereau » pour l'année scolaire 2016/2017 à 617.31 € par élève x 247 élèves soit la somme globale de 152 475.57 € arrondie à 152 476 €. Le Conseil tient à rappeler à l'OGEC que la location des modulaires de 13 000 € reste une dépense exceptionnelle en attente de la mise en service du nouveau bâtiment. Une fois celui-ci en service, le montant du contrat d'association se verra diminué de cette dépense.
- fixe l'échéancier à 4 versements de 38 119 € en mars, juin, septembre et décembre 2017.

Année scolaire 2016/2017 : Participation aux et des écoles privées extérieures

96-2016

Le montant du contrat d'association 2016/2017 de l'école privée « Pierre Monnereau » ayant été fixé précédemment à 617.31€ par élève et après en avoir délibéré le conseil fixe comme suit :

- la participation versée par la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE aux communes extérieures pour ses enfants scolarisés en classes élémentaires dans les écoles privées extérieures :

COMMUNE	Nombre	Participations
Saint-Fulgent	8	Seulement les villages de la Chevalleraie, la Boutinière, le Pont Girouard, la Javelière et le lotissement du Pré du Noyer. Le montant de la participation à l'élève demandé par Saint-Fulgent étant de 652.86 € le montant du contrat d'association de St-André s'applique, soit $617.31 \text{ €} \times 8 = 4\,938.48 \text{ €}$
Chavagnes en Pailliers	2	Le montant de la participation à l'élève demandé par Chavagnes étant de 613 €, inférieur au contrat d'association de St-André, le conseil applique $613 \text{ €} \times 2 \text{ élèves} = 1\,226.00 \text{ €}$
Vendrennes	1	A hauteur du contrat d'association de Vendrennes si ce dernier est inférieur à celui de St-André et dans la limite de 617.31 €, sous réserve que Vendrennes accepte de verser pour les enfants de sa Commune scolarisés à l'école privée de St-André

- la participation versée par les Communes extérieures à la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE pour leurs enfants scolarisés en classes élémentaires à l'école privée « Pierre Monnereau » :

COMMUNE	Nombre d'élèves en classes élémentaires	Participations demandées (*)
Chauché	19	$617.31 \text{ €} \times 19 \text{ élèves} = 11\,728.89 \text{ €}$
Saint-Fulgent	2	$617.31 \text{ €} \times 2 \text{ élèves} = 1\,234.62 \text{ €}$
Sainte-Florence – Essarts en Bocage	2	$617.31 \text{ €} \times 2 \text{ élèves} = 1\,234.62 \text{ €}$
Vendrennes (1)	3	$617.31 \text{ €} \times 3 \text{ élèves} = 1\,851.93 \text{ €}$

(*) Les participations demandées aux Communes concernées sont des participations maxi qui pourront être modifiées, sans nouvelle délibération du conseil municipal si les Commune concernées ont un contrat d'association à l'élève inférieur au forfait arrêté par Saint-André. Dans ce cas le montant du contrat d'association de la Commune concernée s'appliquera x le nombre d'élèves.

Modifications budgétaires et comptables

97-2016

Le conseil approuve les modifications budgétaires ci-dessous à apporter au budget général.

BUDGET GENERAL - FONCTIONNEMENT	Compte	DEPENSES	Compte	RECETTES
Travaux en régie	023	10 500 €	722	10 500 €
BUDGET GENERAL - INVESTISSEMENT	Opération/Compte	DEPENSES	Opération/Compte	RECETTES
Travaux en régie (2121/21318/2135/2188/2128	10 500 €	021	10 500 €
Op 41 - Le Logis (rénovation logement 3)	2313	6 000 €		
Op 50 - Voirie (divers actes notariés en cours)	2112	2 500 €		
Op 69 - Aménagement parking école	2315	1 000 €		
Op 51 - Cimetière	2315	- 1 000 €		
Op 48 - Mairie	2313	- 6 000 €		
Op 46 – Acquisitions diverses	2188	- 2 500 €		
TOTAL		10 500 €		10 500 €

Personnel (avis du comité technique paritaire RIFSEEP et mise en place)

98-2016

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité technique paritaire du 8 décembre 2016, le conseil municipal approuve le projet de délibération présenté en séance du 7 novembre 2016 sur la mise en place du nouveau régime indemnitaire à partir du 1^{er} janvier 2017.

Recensement de la population 2017 (agents recenseurs)

99-2016

Le conseil prend acte que le recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 et que 3 agents recenseurs ont été recrutés pour ce travail : Gérard BACHELIER, Emeline DAVID et Amélia LUCAS-BOURDEAU. Il fixe l'indemnité brute versée à chaque agent recenseur à 1 200 €, y compris les frais de déplacement.

Enquête publique EARL le Fougerais**100-2016**

L'EARL « le Fougerais », gérée par Monsieur Conil Alain, exploite 48 hectares de terre et 2 bâtiments de volailles au lieu-dit « le Fougerais », sur la Commune déléguée de l'OIE, élevages autorisés au titre des installations classées pour 57 000 emplacements volailles.

Le gérant souhaite créer un bâtiment avicole d'une surface de 3000 m² au lieu-dit « Les Landes », sur la commune déléguée de l'Oie et d'arrêter l'activité des deux bâtiments existants. S'agissant d'un nouveau site, la surface à aménager sera d'environ 8000 m² sur laquelle sera construit un bâtiment de 4000 m², constitué de deux salles de 1500 m² chacune pour un effectif global de 96 000 emplacements de volailles de chair.

Ce projet ayant obtenu l'accord de la commission de structures, le conseil donne un avis favorable.

Fusion Communauté de Communes (Composition conseil communautaire & élection délégués des Communes) 101/102-2016

Composition du Conseil communautaire de la Communauté issue de la fusion : Le Comité de pilotage « fusion » dans sa séance du 24 novembre dernier ayant souhaité retenir la méthode de l'accord local (37 sièges) dans la mesure où la procédure de droit commun (30 sièges) n'assurant pas une bonne représentation des communes, le conseil donne un avis favorable à cette composition.

POPULATION MUNICIPALE 2013		Répartition des sièges avec accord
Essarts en Bocage	8 460	11
Saint-Fulgent	3 729	5
Chavagnes-en-Paillers	3 490	5
Les Brouzils	2 702	3
Chauché	2 436	3
Saint-André-Goule d'Oie	1 764	2
Bazoges-en-Paillers	1 276	2
La Merlatière	984	2
La Copechagnière	958	2
La Rabatelière	943	2
TOTAL	26 742	37

Election des délégués représentant la commune au sein du Conseil communautaire du futur EPCI : Dans le cadre de la fusion, la Commune de St-André disposant de 2 sièges dans le futur Conseil communautaire et perd un siège par rapport à la situation antérieure, les nouveaux conseillers communautaires sont élus par le Conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants, au scrutin de liste à un tour. Cette élection a lieu au scrutin de liste à 1 tour, proportionnel, à la plus forte moyenne.

Enregistrement des candidatures				
Liste 1	DALLET Jacky, CHACUN Loïc			
Désignation de 2 scrutateurs				
BRETIN Véronique, BELZ Laure				
Election à bulletin secret suivi du dépouillement				
Nombre votants	Vote nuls / Blancs	Suffrage exprimés	Quotient électoral	Nbre voix liste 1
18	0	18	9	18

Voirie-Assainissement-Agriculture

Réunion de commission : le 19 décembre 2016 à 20 heures

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés en novembre & décembre/certificats d'urbanisme en cours)

Demandeur		Projet	Adresse
Commune de St-André	PA-M3	Suppression de la bande d'implantation obligatoire pour toute ou partie de la façade de la construction principale pour le lot n°12	Lotissement des Coccinelles
M. CHEVALIER Jordan	PC	Construction d'une maison d'habitation	15, les Coccinelles
JOURDAIN Stéphanie	PC	Changement ouverture + aménagement du grenier + clotûre	106, la Bergeonnière
DILE Jérôme	PC	Abri de jardin avec préau, bardage bois et toit en tuile	4, le Clos du Sabotier
DILE Jérôme	DP	Mur de cloture en façade	4, le clos du sabotier
SCI LES Fontaines	DP	Division en vue de construire	1, rue croix charette

MORNE Cyrille	DP	Construction d'une piscine	11, le Clouin
CARTEAU Anthony	DP	Création et changement d'ouvertures	13, rue Croix Charette
MAILLOT Jérôme	DP	Extension d'une maison d'habitation	55, la Bourlière
CHAPRON Tonny	DP	Création d'ouvertures + modification d'ouvertures + changement tuiles	La Milonnière
CHARRIER Mickaël	DP	Construction d'un mur de clôture	801, la Boninière
PIVETEAU Stéphane	DP	Construction d'une véranda	15, rue François Cougnon
ALAIN Jean-Pierre	DP	Changement d'usage bâtiment d'élevage en bâtiment stockage abritant une diversification d'activités	La Mancelière
DURET Laurent et Gilles	CU	Projet de réalisation d'un lotissement après division de parcelles et construction d'une maison d'habitation	La Forêt
FAUCHARD André	CU	Construction maison habitation avec 3 chambres d'hôtes + aménagement grange existante en gîte	La Bergeonnière
La Maison de l'Immo	CU	Rénovation d'une ancienne bâtisse en pierre avec accès par la ZA 331	Le Coin

Certificat d'urbanisme DURET Laurent et Gilles déposé sur les parcelles ZX 180, 176 et 178 - La Forêt, afin d'y réaliser un lotissement après division des parcelles et d'y construire une maison d'habitation : Avis défavorable, les terrains se situent en zone AB du PLU.

Certificat d'urbanisme FAUCHARD André déposé sur la parcelle YP 15 – La Bergeonnière, afin d'y construire une maison d'habitation avec 3 chambres d'hôtes et d'aménager la grange existante en gîte : La parcelle se situe en zone Ub du PLU, la demande a été transmise au service instructeur.

Certificat d'urbanisme Maison de l'Immo déposé sur la parcelle YP 15 – La Bergeonnière, afin d'y construire une maison d'habitation avec 3 chambres d'hôtes et d'aménager la grange existante en gîte : Transmis au service instructeur pour étude.

Lotissement des Coccinelles – 2^{ème} tranche (convention eau, DCE travaux, décision modificative budgétaire) 103/104-2016

Le Conseil approuve la convention à intervenir avec Vendée Eau d'un montant de 17 835.96 € H.T dont 50% sont à la charge de la Commune, soit la somme de 8 917.98 €.

Le Cabinet MORINIÈRE ayant finalisé le dossier de consultation des entreprises pour la 2^{ème} tranche, le Conseil. Il est proposé au Conseil d'approuver ce dernier et le planning comme suit :

Mise en ligne	Jeudi 15 décembre 2016
Dépôt de plis	Mardi 24 janvier 2016 à 13 heures
Ouverture des plis	Mardi 24 janvier 2016 à 18 heures

Concours Régional des Villes et Villages Fleuris : La Commune a obtenu sa 2^{ème} fleur.

SYDEV : Bilan de la rencontre avec Monsieur Manteau, choix du nouveau modèle de lanterne (Elyxe) et compte-rendu de la réunion du CTE.

Diagnostic habitat : Présentation du diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude du PLUih

Réunion de commission : le 16 janvier 2017 à 20 heures

Sports – Loisirs – Culture – Communication

Organisation des vœux du 7 janvier 2017

Préparation de la salle des charmillles	9 H45 (installation chaises, tables, verres, sono)
Voeux	A partir de 18 H 30
Déroulement	Discours - buffet
Rangement	Tous les conseillers présents

Réunion de commission : le 18 janvier 2017 à 19 h 30 mn

Action Sociale

Bilan soirée des plus de 60 ans du 10 novembre 2016 : 137 personnes étaient réunies autour de la thématique lié au fait d'être seniors en Questions diverses

Zone des Chaumes : Voir avec Morinière l'aménagement de cette zone pour en faire de l'urbain. Etude de faisabilité à réaliser.

Foyer des Jeunes - 31 décembre 2016 : Nous avons une demande pour utiliser le foyer par des jeunes adultes adhérents. Le conseil donne un avis favorable, à titre exceptionnel au prix de 45 €. Cette location étant indépendante de l'activité du foyer la salle sera louée selon les conditions et modalités des autres salles.

Compte-rendu des commissions intercommunales

Compte-rendu commission économique : Information sur le commerce multi service, sur la loi Notre et l'économie, sur la disparition du dispositif ORAC et sur la progression des établissements économiques sur le territoire de la Communauté de Communes.

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations

Date	Objet	Tiers	T.T.C.
18/11/2016	Portail magasin (assurances)	PIVETEAU	1 125.60 €
18/11/2016	Signalétique accessibilité PMR	Ouest Signalisation	3 450.08 €
10/11/2016	DIA - Renonciation à acquérir parcelle ZM 540 – Le Coudray	Consorts SOULARD	
10/11/2016	DIA – Renonciation à acquérir parcelle ZM 541 – le Coudray	Consorts SOULARD	
21/11/2016	DIA – Renonciation à acquérir parcelle ZM 130-131 – La Boutinière	MASSON Solange	
08/12/2016	DIA – Renonciation à acquérir parcelles AC 77,78, 79,412, 413 et ZN50	MOREAU Colette	
08/12/2016	DIA – Renonciation à acquérir parcelle ZN 76 – la Brossière	ARRIVE Yvonne	

Calendrier des réunions

9 janvier 2017 – 20 h (Conseil)	23 janvier 2017 – 18h30 (Com .finances)	6 février 2017 – 20 h (Conseil)
27 février 2017 – 18h30 (Com. Finances)	6 mars 2017 – 20 h (Conseil – budget)	3 ou 10 avril 2017 – 20 h (Conseil)
23 avril 2017 - 1^{er} tour élection présidentielle	7 mai 2017 - 2^{ème} tour élection présidentielle	15 mai 2017 – 20 h (Conseil)
11 juin 2017 – 1^{er} tour élection législative	12 juin 2017 – 20 h (Conseil)	18 juin 2017 - 2^{ème} tour élection législative
3 ou 10 juillet 2017 – 20 heures (Conseil)	4 septembre 2017 – 20 h (Conseil)	9 octobre 2017 – 20 h (Conseil)
13 novembre 2017 – 20 heures (Conseil)	11 décembre 2017 – 20 h (Conseil)	

Levée de la séance : 22 H 25 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 13 décembre 2016

Le Maire : J.DALLET		La Secrétaire de Séance : MICHENAUD Bénédicte
---------------------	---	--